

11,9 % du PIB en 2022

# Dépenses publiques de santé : le compte y est

Les difficultés rencontrées par les Français pour se soigner ne relèvent pas d'un manque de moyens



*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

Beaucoup de Français semblent persuadés que les dépenses publiques affectées au financement du système de santé sont insuffisantes, ce qui expliquerait les difficultés rencontrées pour être soigné correctement. Comparaison n'est certes pas raison, mais les statistiques internationales publiées récemment pour 2022 par l'OCDE et la direction des études et statistiques du ministère en charge de la Santé montrent que le système de santé français est relativement bien doté d'un point de vue financier.

Pour être comparé à celui des autres pays, l'effort financier réalisé par un pays pour soigner sa population doit être estimé en tenant compte de ses ressources, et donc du niveau de son produit intérieur brut (PIB), car c'est une mesure, certes approximative, de l'assiette sur laquelle sont prélevés les impôts et les cotisations sociales permettant de financer cet effort.

Les “dépenses courantes de santé”, selon la définition internationale, représentent 11,9 % du PIB en France en 2022, ce qui nous place au cinquième rang de l’OCDE, derrière les États-Unis (18,2 %), l’Allemagne (12,6 %), le Royaume-Uni (11,3 %) et le Canada (11,2 %). Ces dépenses peuvent toutefois rester à la charge des ménages ou leur être remboursées par des assurances privées.

## Deuxième derrière l’Allemagne en dépenses publiques

Si on s’en tient aux dépenses de santé financées par des administrations publiques (sécurité sociale, État et collectivités locales) ou par des assurances privées mais obligatoires (l’OCDE ne sépare pas ces deux modes de financement), elles représentent 10,1 % du PIB en France en 2022, ce qui nous situe au troisième rang, derrière les États-Unis (14,1 %) et l’Allemagne (10,9 %). Le cas américain est particulier car les régimes obligatoires et privés se sont fortement développés du fait de la réforme Obama. Si on se limite au financement par des administrations publiques, il est probable que la France soit au deuxième rang, distancée seulement par l’Allemagne.

“Si on se limite au financement par des administrations publiques, il est probable que la France soit au deuxième rang, distancée seulement par l’Allemagne”

Les dépenses publiques affectées à la santé des Français sont donc très importantes au regard de nos ressources (le PIB) et par rapport à ce qu’elles sont dans presque tous les autres pays de l’OCDE.

Il est peu efficace d’essayer d’améliorer leur santé en augmentant ces moyens car les difficultés qu’ils rencontrent ont sans doute d’autres causes : mauvaise coordination entre les acteurs du système de santé, répartition des personnels et équipements sur le territoire mal adaptée aux besoins, insuffisantes incitations à réaliser des gains de productivité, prescriptions inappropriées des médecins, traitements et produits de santé dont la valeur ajoutée thérapeutique est insuffisante, restes à charge excessifs pour les ménages par rapport à leur revenu malgré le remboursement intégral des soins liés aux affections de longue durée... Cette liste est loin d’être exhaustive.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

### A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 26/09/2023

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

### Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d’exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter.](#)